

# LES MISSIONS ET LES RESPONSABILITES SPECIFIQUES D'UN SERVICE EDUCATION, AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES



## **PUBLIC :**

Directeurs, directrices et cadres chargés des services éducation, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse et animation

## **DUREE :** 3 jours

## **INTERVENANT.E :**

Stéphane PAILHOUS est actuellement délégué national des Francas, après avoir occupé des fonctions de directeur de l'éducation et de DGA, au sein d'une municipalité, durant 7 ans. Attaché territorial, il est titulaire d'un Master II de gestion des organisations et d'un Master I de sciences de l'éducation.

## **TARIF :**

Groupe (en intra) : 3.000 €  
Ou par stagiaire : 378 € ( 21 €/h)  
(tarif pédagogique pour la totalité de la formation ; y compris matériel de formation et documentation remise aux stagiaires)

**Union Régionale des Francas PACA**  
83, rue Château-Payan – 13005 MARSEILLE  
Fédération laïque d'activités éducatives,  
sociales et culturelles  
Reconnue d'Utilité Publique  
Complémentaire de l'enseignement public  
agrée Ministère de l'Éducation Nationale  
contact@francaspaca.fr  
04.91.42.04.34

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Identifier l'environnement juridique, institutionnel et partenarial relatif aux activités scolaires et périscolaires,
- Situer la répartition des différentes responsabilités ville-école,
- Identifier les outils permettant d'organiser la relation avec les familles,
- Comprendre les enjeux relatifs aux temps éducatifs et appréhender les modes de gestion possibles,
- Appréhender le fonctionnement du service du point de vue des ressources humaines en lien avec les autres services,
- Questionner le rôle du responsable éducation dans la mise en œuvre de la politique éducative sur son territoire.

## **CONTENU DE LA FORMATION :**

- Rôle et missions d'un responsable de service éducation et Les complexités de la fonction
- Les responsabilités éducatives de la commune
- Les outils et les ressources réglementaires
- Les temps éducatifs (interactions entre ces temps et l'évolution de l'enfant)
- Les relations aux familles
- Organisation d'un service éducation
- Les leviers spécifiques d'animation de la dimension RH
- Les modes de gestion

## **METHODES PEDAGOGIQUES :**

Les stagiaires sont mis en situation d'être acteurs de leur formation. Par leurs échanges, ils sont leur première ressource d'apprentissage. Le formateur se positionne alors comme facilitateur. Il impulse et anime les discussions à l'aide d'outils pédagogiques didactiques et/ou ludiques. Il cherche également à favoriser la pratique et l'analyse de pratiques, la recherche, la confrontation des idées, l'autoévaluation. Cette démarche d'apprentissage permet à chacun de construire un « chemin » d'apprentissage personnel et singulier. La plupart des étapes de formation s'appuie sur la réalisation d'exercices pratiques qui permettent aux stagiaires de s'approprier plus aisément les concepts abordés.

### Ressources qui seront laissés à la disposition des stagiaires :

- Référentiel des principaux textes réglementaires et légaux
- Document sur les principes d'éducation globale et de continuité éducative
- Sitothèque professionnelle
- Synthèse sur les formes de gestion et liens vers les textes réglementaires
- Document de synthèse des apprentissages constitué des informations produites

## **EVALUATION DE LA FORMATION :**

L'évaluation porte sur l'appropriation des objectifs pédagogiques par les stagiaires et leur capacité à mettre en œuvre les compétences acquises en formation.

Evaluation diagnostic - Afin de mieux adapter le contenu et les méthodes pédagogiques aux spécificités du public de stagiaires, mais aussi afin de pouvoir identifier les ressources internes au groupe : transmission en amont d'un petit questionnaire, permettant de mieux cerner les fonctions et les attendus.

Evaluation formative - Tout au long de l'action, le formateur, adopte une attitude d'accompagnement individualisé permettant de prendre en compte les demandes des stagiaires.

Evaluation finale - Le stagiaire sera amené à évaluer ses apprentissages et ce que la formation lui a apporté en matière d'acquisition de compétences.